

*Nil obstat :*

Leonellus LINDSAY, Can. S. T. D.

*Censor deputatus.*

*Imprimatur :*

† L.-N. Card. BÉGIN,

*Archiep. Québecen.*

Die 8a Decembris, 1917.

BS

680

B53 W35

1918

284

---

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada, l'an mil neuf cent dix-huit, par les "Sœurs Adoratrices du Précieux Sang" de St-Hyacinthe, au Ministère de l'Agriculture.